

Tva : Dans le respect du Code Général des Impôts en vigueur, une grande partie de nos travaux donne droit à l'application d'un **taux réduit de TVA de 10%**. Ce taux réduit est réservé aux travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur les logements d'habitation (résidence principale ou secondaire) achevés depuis plus de deux ans d'un propriétaire, locataire ou occupant. » Sous certaines conditions, les travaux de rénovation énergétiques (chaudières à très haute performance énergétique, Pompes à chaleur...) autorisent l'application d'un **taux réduit de TVA de 5,5%**.
Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous consulter.

Tarifcation/ Prix : De manière générale, chacune de nos interventions est unique dans son exécution et fait l'objet d'une tarification spécifique. Par exemple, installer ou réparer le même équipement (chauffe-eau, élément sanitaire, ...) dans deux logements distincts peut représenter deux chantiers très différents. L'accessibilité de l'emplacement, la configuration de l'installation et des lieux nous permettrons de déterminer les matériels et de calculer le temps de travail nécessaire à votre chantier.

C'est pourquoi, nous nous déplaçons à **votre demande** pour évaluer précisément la prestation envisagée et vous remettons un **devis gratuit** reprenant la somme du prix du matériel, du coût de la main d'œuvre et du déplacement.

Vous trouverez ci-après nos principaux taux horaires de main d'œuvre et de déplacement en Euros Hors Taxe :

- Taux de main d'œuvre horaire :

- Main d'œuvre **Plomberie** : **65,00 euros HT / heure**
- Main d'œuvre **Chauffage / Chaudières** : **65,00 euros HT / heure**
- Main d'œuvre **Climatisation** : **65,00 euros HT / heure**
- Main d'œuvre **Carrelage / Salle de Bain** : **65,00 euros HT / heure**
- Main d'œuvre **Plomberie** : **65,00 euros HT / heure**

- Déplacements :

- Zone 1 : 17,00 euros HT
- Zone 2 : 20,00 euros HT
- Zone 3 : 25,00 euros HT
- Zone 4 : 35,00 euros HT
- Zone 5 : 54,00 euros HT
- Zone 6 : 84,00 euros HT

Zone 1 : Les Clayes-sous-Bois

Zone 2 : Villepreux, Plaisir, Chavenay, Saint-Nom La Bretèche

Zone 3 : Feucherolles, Noisy-Le-Roi, Bailly, Beynes, Fontenay le Fleury, Saint Cyr l'Ecole, Neauphle le Château, Bois-d'Arcy, Saint Germain de la Grange, Elancourt, Maurepas, Crespières

Zone 4 : Trappes, Montigny le Bretonneux, Voisins le Bretonneux, Magny les Hameaux, Montfort L'Amaury, Coignières, Fourqueux, L'Etang-La-Ville

Zone 5 : Versailles, Le Chesnay, Saint-Germain en Laye, Viroflay, La Celle Saint Cloud, Vaucresson, Garches, Marne La Coquette, Saint-Cloud, Houille, Sartrouville, Maisons Laffitte, Rueil-Malmaison

Zone 6 : Paris, Boulogne-Billancourt



